

## **Texte de positionnement du Conseil d'Administration de l'INSA sur le projet Idex d'Université de Toulouse, dit « Uniti »**

**CA du 5 avril 2012**

### **Position adoptée à l'unanimité des membres présents du CA**

*Le conseil d'administration constate que le dossier Idex Uniti complet n'a pas été soumis aux instances de l'établissement avant sa soumission en décembre 2011. Il partage l'émotion qu'ont provoqué tant l'absence de concertation consécutive au délai insuffisant imposé par l'appel d'offres, que certains aspects du projet lui-même. Ils considèrent qu'une large concertation et qu'une amélioration du projet sont des préalables indispensables à son appropriation et son élaboration par les personnels, les étudiants et l'environnement socio-économique et politique.*

#### *Le conseil d'administration soutient :*

- l'ambition qui vise à faire de l'Université de Toulouse un service public d'enseignement supérieur et de recherche utile, lisible et attractif pour le plus grand nombre, au plan national et international, et il exprime sa volonté de participer à un projet Uniti qui devra contribuer à cette ambition,*
- l'émergence d'une coopération renforcée entre les formations supérieures à l'ingénierie à Toulouse et en Midi Pyrénées.*

*Les missions qui seront définies pour l'Université de Toulouse permettront d'élaborer la structure et la gouvernance les mieux adaptées, respectant les principes de démocratie et de collégialité d'une part, et de représentation universitaire et d'ouverture sur l'environnement socio-économique d'autre part. Le temps donné à la réflexion des personnels, des étudiants et de l'environnement socio-économique et politique, garantira la conduite démocratique de la concertation sur le projet.*

#### *Les administrateurs émettent des réserves relatives au projet Idex Uniti :*

- sur l'incompatibilité entre les délais imposés par l'appel d'offres et l'indispensable concertation pour une réforme d'une telle ampleur,*
- sur l'insuffisance de la représentation des personnels et des étudiants dans la gouvernance de l'Université de Toulouse, tout en comprenant l'ouverture à la société civile,*
- sur l'insuffisante définition donnée par le projet à la notion « d'excellence » qui doit éviter tout élitisme et chercher aussi à compenser les inégalités sociales,*
- sur la notion de périmètre d'excellence, qui doit concerner toute l'Université de Toulouse tant en termes de recherche que d'enseignement supérieur,*
- sur les choix affichés en matière de gestion des ressources humaines.*

*Conscients des valeurs qu'ils défendent, les administrateurs approuvent le report de la signature de la convention attributive à la fin de l'année 2012.*

#### *Le conseil d'administration décide l'ouverture d'une large concertation selon le plan ci-annexé.*

*Le positionnement de l'établissement ouvre la voie à la mise en œuvre d'un travail de réflexion en interne qui étudiera les conditions de coordination et de coopération au niveau de l'Université de Toulouse, du Groupe INSA et de Toulouse Tech. Un comité de pilotage regroupant les différents collèges du conseil d'administration et la direction sera chargé de sa mise en œuvre dans un esprit de large concertation et de transparence vis-à-vis de l'ensemble des personnes concernées. La concertation intra-établissement servira de base à une concertation inter-établissements organisée par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Midi Pyrénées.*